

C O N S E I L M U N I C I P A L

Séance n°3 du 22 mai 2014

COMPTE RENDU SOMMAIRE

(en application du Code général des collectivités territoriales)

Date de convocation : 16 mai 2014
Date d'affichage : 16 mai 2014
Nombre de conseillers : En exercice : 29
Présents : 27
Votants : 29

L'an deux mil quatorze, le vingt deux mai, le conseil municipal de Courdimanche, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison de l'éducation, des loisirs et de la culture, en séance publique sous la présidence de Madame Elvira JAOUEN, Maire.

Etaient présents :

Madame Elvira JAOUËN, M. Pascal CRAFFK, Mme Roseline DROUIN, Mme Sylvette AMESTOY, M. Xavier COSTIL, Mme Anne-Claire LE BOLLOCH, M. Hussen KEBE, Mme Isabelle THENON, M. Yves RIPOCHE, Mme Chantal de SARAN, M. Didier DAGUE, M. Pascal ANDRIOT, Mme Marie-France TRONEL, M. Pascal HOUEIX, Mme Sophie MATHARAN, M. Mathieu UHL, M. The Hung PHAM, M. Christophe LHARDY, Mme Sandra POPIELUCH-NGUYEN, Mme Linda HELLA, Mme Emmanuelle AVERTY, Mme Maryeme BOUSLAM, Mme Joëlle COLLET, M. Philippe MAILLARD, Mme Lydie VANTORNOUT, M. Franck TIROUARD, Mme Sarah BERREGHIS.

Absent excusé ayant donné pouvoir

Monsieur Alain WURTZ avait donné pouvoir à Madame Elvira JAOUËN

Monsieur Christophe PRAS avait donné pouvoir à M. Didier DAGUE

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Roseline DROUIN a été désignée secrétaire de séance.

01 – Installation d'une conseillère municipale

Le Conseil Municipal,

- prend acte de l'installation de Madame Sarah Berreghis en tant que conseillère municipale,
- prend acte du nouveau tableau du conseil municipal,
- décide que Madame Berreghis remplacera Monsieur Vandaële en tant que membre du conseil d'administration du centre communal d'action sociale.

02 - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 29 mars 2014

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du conseil municipal du 29 mars 2014.

03 – Donner acte des décisions prises par la Maire

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Madame la Maire (n°2014-18 à 2014-23).

04 – Renouvellement de la commission communale des impôts directs (C.C.I.D.) et désignation de ses membres

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 24 voix pour et 5 contre (Mme Joëlle COLLET, M. Philippe MAILLARD, Mme Lydie VANTORNOUT, M. Franck TIROUARD, Mme Sarah BERREGHIS), propose la liste de commissaires titulaires et suppléants suivante au directeur des impôts :

Taxe d'habitation

Titulaires

ADAM Paul
AMESTOY Sylvette
DELAUNAY Philippe
FLIPO Olivier
JAOUEN Elvira
UHL Mathieu
MORLET GRAMUSSET Nathalie
NIRPOT Thierry
DAUVERGNE Raymond

Suppléants

BOUHIER Yvan
COSTIL Xavier
CRAFFK Pascal
JAILLET Natalie
HELLA Linda
LHARDY Christophe
BARBONI Olivier
PHAM THE Hung
TRAN VANN LOC Alphonse

Taxe foncière

Titulaires

HADDOU Amar
POGNOT Michel
HAYAT Bernard
LETERME Dominique

Suppléants

ANDRIOT Pascal
DROUIN Jean-Pierre
HOUEIX Pascal
RIPOCHE Yves

Contribution économique territoriale

Titulaires

LAHAYE Alain
LOUM Aïssatou

Suppléants

TISSIER Vincent
TESSA Christie

Au titre des commissaires domiciliés hors commune

Séverine AUBERT

HADJ LARBI Karim

05 – Rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public de traitement des déchets

Le Conseil Municipal, prend acte de la communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de traitement des déchets pour l'année 2012.

06 – Rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public de traitement d'eau potable et de l'assainissement

Le Conseil Municipal, prend acte de la communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de traitement d'eau potable et de l'assainissement.

07 – Préfiguration du projet d'animation de la vie sociale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 28 voix pour et une non participation (Mme Roseline DROUIN),

- valide le projet de préfiguration et son calendrier,
- autorise Madame la Maire à solliciter l'aide de la CAF au titre de la préfiguration du projet d'animation de la vie sociale.

08 – Appel à projet CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 29 voix pour, autorise Madame la Maire :

- à solliciter la CNAV pour l'attribution d'une subvention,
- à signer tous les documents afférents à ce dossier.

09 – Création d'un tarif pour les après midi danse « jeudis Danse » seniors

Le conseil municipal, à l'unanimité, par 29 voix pour,

- décide de créer un tarif spécifique « Jeudis Danse » dans le cadre de la régie de recettes du service culture et animation,
- fixe le tarif « jeudis Danse » à 5 pour les Courdimanchois et 8 pour les extérieurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h00.

Elvira JAOUËN

*Maire de Courdimanche
Conseillère régionale d'Ile-de-France*